

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 51-464-1935 permissions.

n° 51-464-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juillet 1935

Numéro JO

n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro

31 juillet 1935

### TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente jours, valable pour compter du 2 août 1935, pour en jouir en Abyssinie, est accordée à M. Le Faucheur, juge suppléant près le tribunal de première instance de Djibouti.